

**Corserey**  
**Noréaz**  
**Prez-vers-Noréaz**

# LE PREZ

## *texte*

**Informations communales**  
**Commune de Prez**



# SOMMAIRE

Message du Syndic	3
Message du Président du Conseil général	4

## Dicastères et commissions

Comptes 2021	5 / 6 / 7
Facture QR code	8
Approvisionnement en eau potable	9
Laisse la nature faire sa loi et admire le résultat	10 / 11
Un arbre pour le climat	12 / 13
Commission de l'énergie	14 / 15
Les repas des Aîné·e·s 2021/22	16
Des défibrillateurs dans la commune	17

## Informations communales

Publications de l'administration	18 / 19 / 20 / 21
Gestion des déchets	22 / 23

## La parole à ...

Interview de Jean Winiger	24 / 25
---------------------------	---------

## Vie villageoise

Félicitations	26
Fête nationale 2022	27
Quelques sociétés locales	28 / 29
Camp de ski des 6-7-8H à Fiesch	30 / 31
Noces d'or pour la société de gymnastique	32 / 33
33 <sup>e</sup> Giron des Musiques de la Sarine	34
Chasse aux œufs	35

## Informations régionales

Bibliothèque régionale d'Avry (BRA)	36 / 37
IPSO	38

## Memento

Horaires d'ouverture	39
----------------------	----

## Impressum

Tirage  
Édition

1'100 exemplaires  
Autorités communales  
Commission de l'information  
- Mattia Bosco  
- Pierre Bovet  
- Claudine Perroud  
- Mario Ramalho  
- Véronique Robatel

Photos

Alain Wicht La Liberté  
Aldo Ellena La Liberté  
Mario Ramalho

Mise en page  
Impression

Graphé-ine - Sarah et Patrick Catillaz  
Imprimerie MTL

## Administration communale

Adresse

Route de Fribourg 19 - Case Postale 22 - 1746 Prez-vers-Noréaz  
T +41 26 470 40 20 - [commune@prez.ch](mailto:commune@prez.ch)

Pour vous informer et rester informés, consultez le site internet de la commune : [www.prez.ch](http://www.prez.ch)





## « Horizon 2030 » (suite)

Comme déjà annoncé dans le bulletin d'information précédent, des réflexions sont menées au sein du Conseil communal et dans les divers groupes du Conseil général afin de penser positivement

au développement futur de la commune, dans l'intérêt de la population. Tout cela doit déboucher sur la mise en route d'un programme de propositions de réalisations.

Les sujets ne manquent pas. Certaines infrastructures communales sont vieillissantes et il faut y repourvoir. La sécurité routière et la mobilité douce nous préoccupent. Nous travaillons sur différents projets favorisant la cohésion et le vivre ensemble. La réalisation d'un sentier pédestre qui nous reliera tous est en cours. Et il est réjouissant de constater que le 1<sup>er</sup> août de cette année sera la première fête nationale commune de Corserey, Noréaz et Prez-vers-Noréaz, grâce à l'engagement des sociétés de jeunesse qui mettent tout en œuvre pour réussir ce moment toujours particulier de rencontre et de convivialité. Qu'elles en soient remerciées.

Un article paru dans La Liberté nous a informés que la commune de Ponthaux souhaite, pour la seconde fois, fusionner avec la commune de Grolley. C'est une donne dont il faudra tenir compte pour l'actuel cercle scolaire qui réunit les élèves de notre commune ainsi que les élèves de Ponthaux.

## Mutations au sein de l'administration

Mme Marlyse Dubey, administratrice communale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, a décidé de choisir un autre horizon professionnel dès la fin juin 2022. Le Conseil communal la remercie pour son engagement pour Prez et lui souhaite tout le succès professionnel pour la suite.

Afin de pallier ce départ, Mme Mireille Gross reprend le poste de secrétaire communale et Mme Rosalie Broye le secrétariat adjoint. Toutes deux ont rejoint l'équipe administrative au printemps 2021. Le Conseil communal est ravi de cette

nouvelle collaboration et leur souhaite plein succès dans l'intérêt de la commune.

## Un camp de ski dans d'excellentes conditions

La levée des mesures sanitaires a été un soulagement pour tous, mais le début de cette année 2022 a rimé avec une nette hausse des cas Covid-19 dans notre région. Une des conséquences de cette recrudescence de la pandémie a été, avec de nombreux élèves et parents touchés par le virus, le report du traditionnel camp de ski du cercle scolaire de Prez-Ponthaux, prévu durant la première semaine de classe après les fêtes de Noël. Cette décision de report pour des questions sanitaires a été sans conséquence financière pour la commune et elle a, finalement, permis une semaine de ski dans d'excellentes conditions entre le 28 mars et le 1<sup>er</sup> avril dernier et cela, sans aucun cas Covid-19 !

## Les grandes manifestations populaires

Nous sommes aussi heureux de constater que les grandes manifestations populaires peuvent désormais se dérouler normalement, sans aucune restriction sanitaire, à savoir le Giron des Musiques de la Sarine à Noréaz ainsi que la fête des Céciliennes qui réunira les chorales de la commune à La Brillaz. La population a été privée de ces grands moments de convivialité durant près de deux années et il est à espérer que le soutien aux sociétés organisatrices et participantes sera bien présent.

## La guerre en Ukraine

Et pour conclure, nous avons une pensée émue pour le peuple ukrainien qui subit une invasion violente, pour les civils qui ont fui la guerre et qui ont trouvé un refuge dans notre commune. Qu'ils soient les bienvenus et qu'ils se sentent en paix et en sécurité. Merci aux citoyen-nes qui ont ouvert spontanément leurs portes et pour leur générosité.

A toutes et à tous, nous souhaitons un bel été !

**David Bonny,**  
Syndic



# MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL



## Bilan d'une année de présidence

Notre nouvelle commune avait l'obligation d'unifier tous les règlements dans les deux ans qui suivaient la fusion. A cette fin, le bureau du Conseil général avait prévu 6

séances en 2021 pour permettre l'adoption de ces règlements. Avec les 4 séances prévues en 2022, j'aurais été amené à conduire 6 séances du Conseil général durant mon mandat ; toutefois, faute d'objets à l'ordre du jour, 3 séances ont été annulées. C'est donc un demi-bilan que je dresse aujourd'hui.

En dehors des traditionnelles séances dédiées au budget et aux comptes, cette dernière étant souvent plus réjouissante que celle du budget, certains règlements importants ont été soumis au Conseil général. Parmi ceux-ci, le règlement sur les finances qui précise les compétences octroyées par la loi au Conseil communal et à la Commission financière.

Un autre règlement important est celui relatif à la distribution de l'eau potable qui harmonisera la

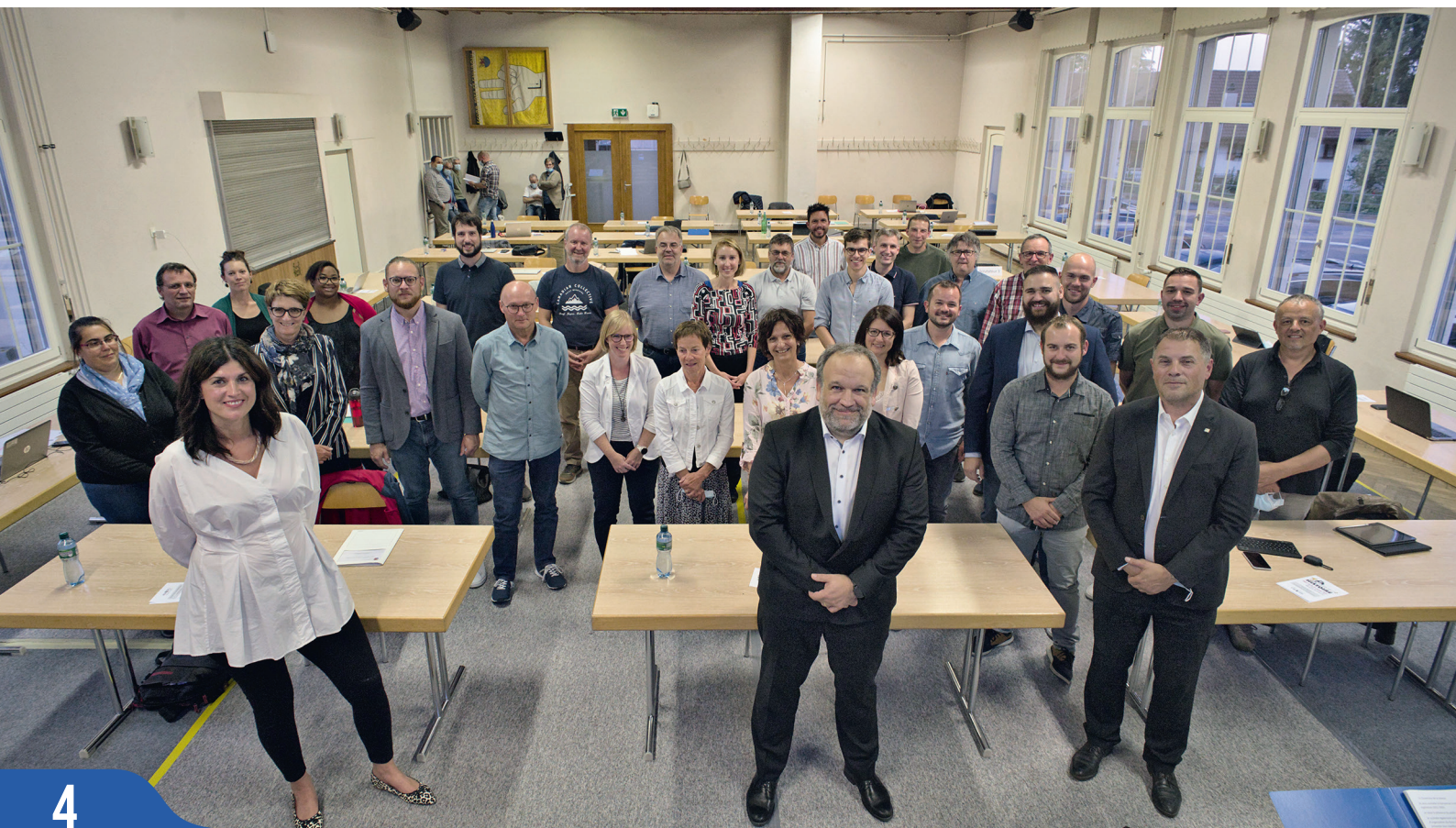
manière de facturer entre les habitants des trois anciennes communes. Cette simplification pour l'administration communale permettra également de respecter les exigences légales de couvertures des charges liées à l'eau potable.

Lors de la séance du 24 mai, j'ai eu le plaisir de transmettre au Conseil communal les travaux des groupes initiés dans le cadre d'« Une vision pour Prez – idées pour un programme de législature » qui visent à apporter une contribution du législatif au programme de législature qui sera élaboré par le Conseil communal.

Le bilan de cette année de présidence est positif, les travaux liés à la fusion se sont poursuivis malgré quelques difficultés tout à fait prévisibles dans le cadre de changements de cette importance. Il reste encore du chemin à faire avant de trouver une certaine routine dans les tâches à tous les niveaux.

**Claude Friderici,**  
Président du Conseil général

Lors de la séance du Conseil général du 24 mai 2022, **Madame Aleksandra Bjedov**, du groupe Corserey, a été élue à la Présidence du Conseil général, et **M. Samuel Gendre**, du groupe Prez-vers-Noréaz, à la vice-présidence. Félicitations et plein succès !





# COMPTES 2021

Les commentaires et les tableaux suivants présentent les comptes 2021 tels qu'ils ont été acceptés lors de la séance du Conseil général du 24 mai 2022.

Le compte de fonctionnement pour l'exercice 2021 se résume ainsi

Revenus	CHF	11'079'352.15
Charges	CHF	10'928'229.88
<b>Bénéfice</b>	<b>CHF</b>	<b>151'122.27</b>

Le bénéfice avant l'attribution spéciale aux réserves (CHF 500'000) est de :

Revenus	CHF	11'079'352.15
Charges	CHF	10'428'229.88
<b>Bénéfice</b>	<b>CHF</b>	<b>651'122.27</b>

Le budget 2021 prévoyait une perte de CHF 82'272.31.

L'année 2021 peut être considérée comme une année de transition vers MCH2 où les conséquences de la fusion se font encore ressentir.

Les charges salariales ne sont pas encore stabilisées en 2021. Les dépassements dans les salaires sont principalement imputables aux heures supplémentaires 2020 et 2021 payées à la fin 2021 ainsi qu'à la création d'une provision pour des heures supplémentaires réalisées au début 2022.

Le cercle scolaire est géré par notre commune depuis cette année seulement, le budget 2023 pourra être amélioré. La gestion du cercle scolaire et de l'AES a demandé un temps considérable, une analyse est en cours.

Les comptes 2021 font ressortir le fait que certains budgets sont compliqués à estimer en raison de la nouvelle taille de la commune (beaucoup de vieilles routes et de kilomètres de conduites, beaucoup de forêts, beaucoup de ruisseaux, tout cela avec parfois des mauvaises surprises...).

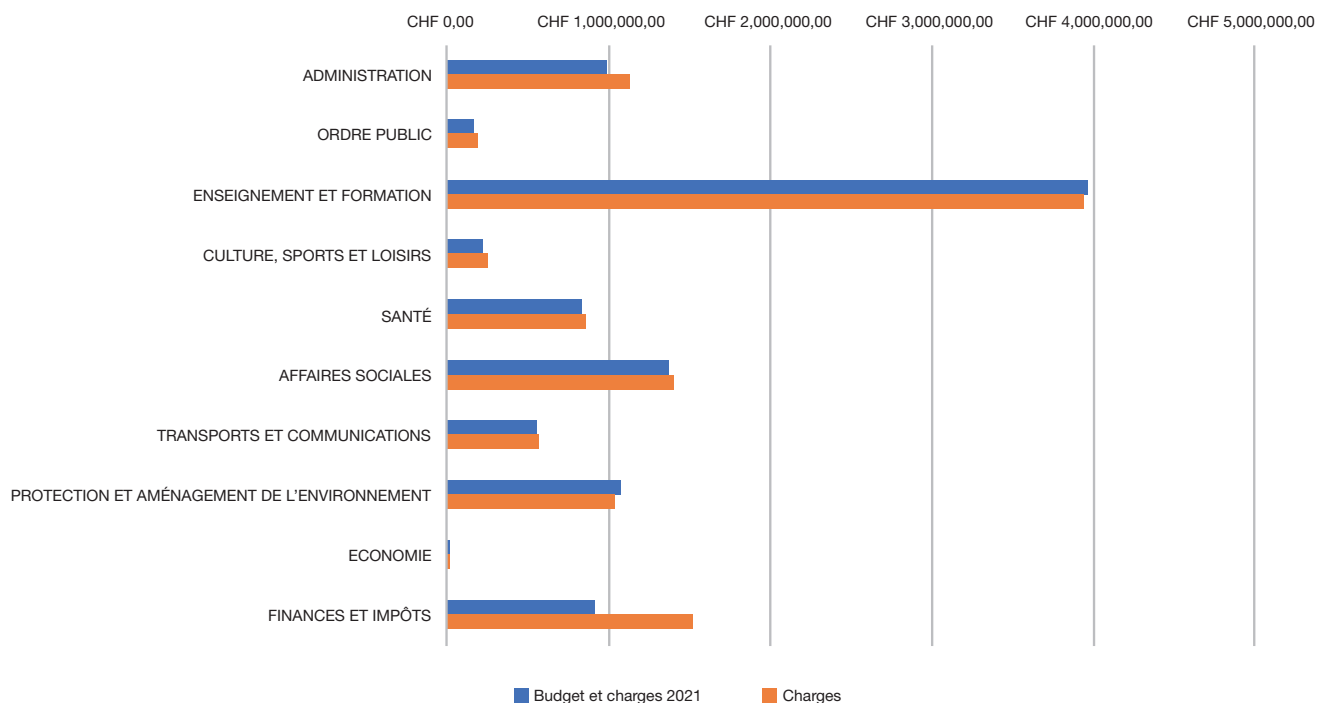
Certains rattrapages ont pu être faits (taxes de raccordement, contributions immobilières, estimations fiscales, etc.). Il a fallu uniformiser « la manière de faire » des 3 anciennes communes.

Les recettes fiscales ont largement dépassé le budget (+1 million environ). Les recettes des impôts spéciaux ont été plus élevées que prévu.

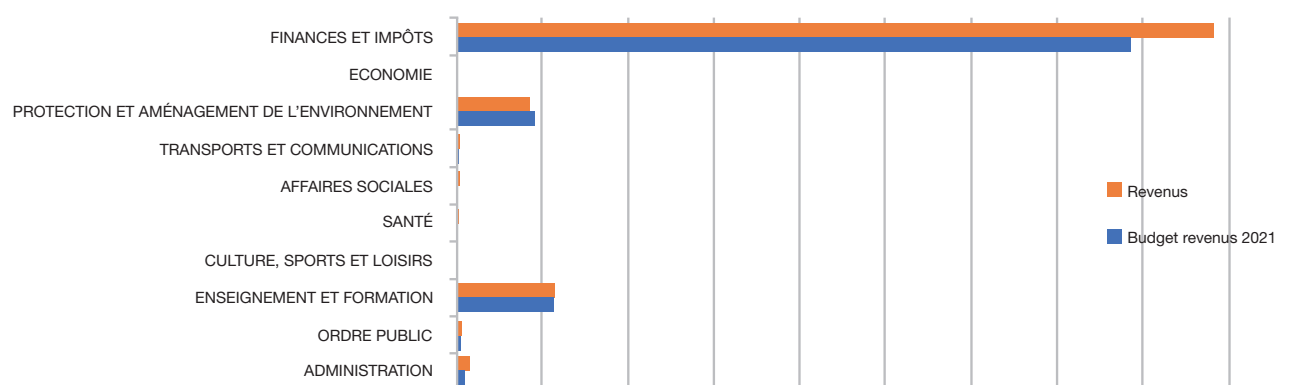
**Au vu du bon résultat 2021, le Conseil communal a décidé d'augmenter la réserve pour la construction d'un complexe scolaire, sportif et culturel.**

Les graphiques suivants permettent d'illustrer la situation de notre commune. A noter que la dette nette par habitant est en légère baisse par rapport aux comptes 2020.

### Charges comparées au budget:



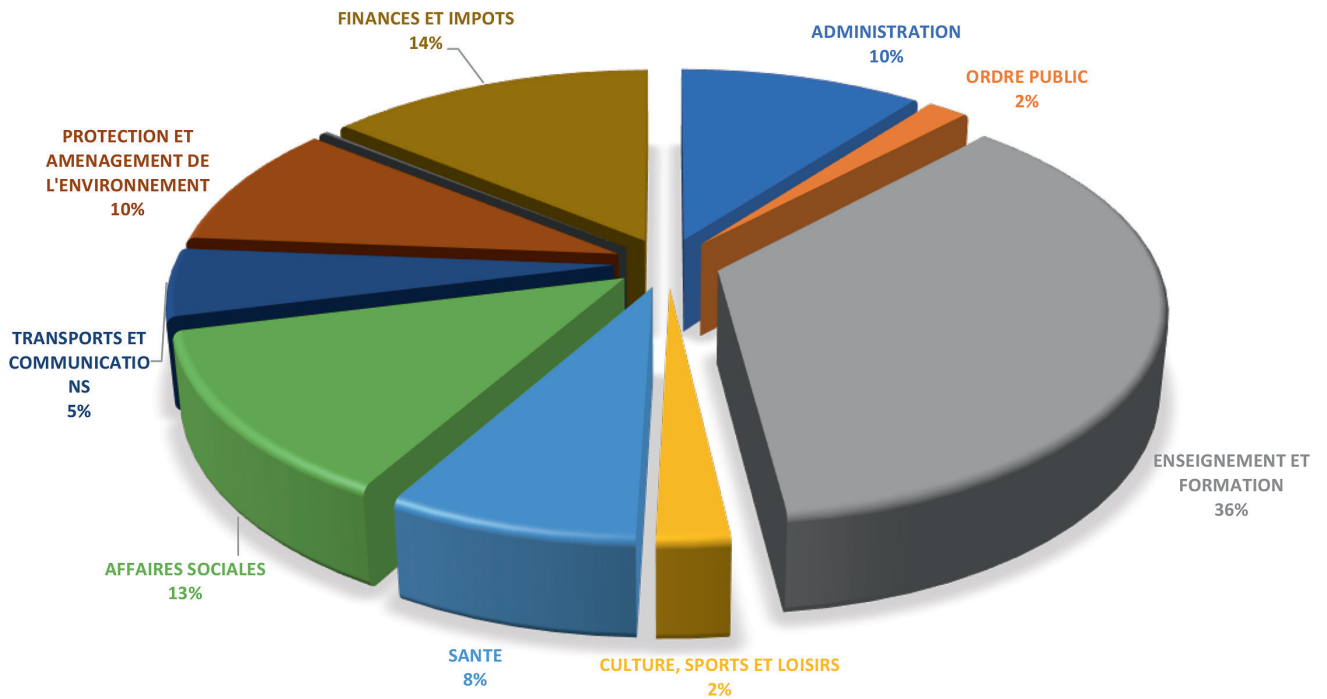
### Produits comparés au budget (graduation = 1 million) :



→ De manière synthétique : l'excédent de revenus dans le dicastère « finances et impôts » permet à lui seul d'absorber tous les petits dépassements de charges des autres dicastères.



## Charges par dicastères :



→ Les comptes détaillés 2021 ainsi que le budget 2022 se trouvent à disposition sur le site internet de la commune : [www.prez.ch](http://www.prez.ch)

**Philippe Jolliet,**  
conseiller communal, en charge des finances



# FACTURE QR : RÉGLER VOS FACTURES COMMUNALES N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI SIMPLE, PRATIQUE ET EFFICACE

La commune de Prez a introduit la facture QR avec l'envoi des acomptes d'impôts 2022. Le code QR est un tag lisible par les téléphones portables et tablettes.

D'ici la fin de l'année 2022, les factures QR remplaceront progressivement tous les bulletins de versement (BVR) actuels. Le passage à cette nouvelle norme est obligatoire en Suisse et les bulletins de versement rouges et oranges disparaîtront bientôt au passé. Le paiement au guichet d'un bureau postal restera néanmoins possible.

## Attention ! Changement de références bancaires

Si vous privilégiez la saisie manuelle dans votre e-banking, il est impératif d'utiliser l'IBAN qui se trouve en haut à droite de la section de paiement de la facture QR et uniquement celui-ci. **En effet, les références bancaires de la commune de Prez ont changé.** Les factures QR sont payées vers le nouveau compte BCF de notre commune.

**L'utilisation d'un ancien bulletin de versement ou d'un modèle de paiement enregistré dans votre e-banking pourrait empêcher la bonne réception de votre paiement, occasionner un délai dans le traitement de votre versement et d'éventuels frais de recherche.**

Nous vous prions donc d'utiliser les références bancaires de la facture QR et vous remercions de votre collaboration pour le bon déroulement du processus administratif.

## Comment ça marche ?

Trois options pour payer une facture QR :

1. Avec votre ordinateur via l'application e-banking de votre banque, scannez le code QR et déclenchez le paiement.
2. Depuis votre smartphone, via l'application e-banking de votre banque, scannez le code QR et autorisez le paiement.
3. Les factures QR peuvent également être réglées en vous rendant avec la facture au bureau de poste.

## Un plus pour les usagers

Pratiques, rapides et efficaces, les nouvelles factures QR comprendront toutes les informations de paiement dans le code QR lui-même et pourront ainsi être lues facilement par voie numérique.

Le scannage du code QR fonctionne très simplement, un clic suffit pour déclencher le paiement. Plus besoin de taper le numéro de compte et le numéro de référence, ce qui accélère le paiement et réduit les sources d'erreurs.

## Un plus pour l'Administration

La facture QR présente des avantages comparables à la procédure BVR existante, car elle permet de disposer d'informations complètes pour l'établissement de la facture, la rentrée de paiement et le rapprochement avec la comptabilité des débiteurs. L'identification précise de la pièce comptable permet un processus entièrement automatisé dans la comptabilité des débiteurs.

Récépissé	Section paiement	Compte / Payable à
Compte / Payable à CH43 3076 8300 1133 2430 0 Commune de Prez Route de Fribourg 19 1746 Prez-vers-Noréaz		CH43 3076 8300 1133 2430 0 Commune de Prez Route de Fribourg 19 1746 Prez-vers-Noréaz
Référence		Référence
Payable par		Payable par
Monnaie CHF	Montant	Monnaie CHF
	Point de dépôt	



# APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

Conformément à l'art. 11 de la loi sur l'eau potable (LEP), la qualité de l'eau potable est régulièrement contrôlée par le service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires, qui procède à des analyses une à deux fois par an.

## Eau potable dans le réseau de distribution Prez-vers-Noréaz

Analyses physico-chimiques		
Paramètre	Unité	Résultat
Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	528 ± 11
Turbidité	UT/F	0.12 ± 0.03
Analyses microbiologiques		
Paramètre	Unité	Résultat
Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	6
Escherichia coli	UFC/100 ml	0
Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0
Analyses physico-chimiques		
Dureté totale	°fH	30.7 ± 1.2

## Eau potable dans le réseau de distribution Noréaz

Analyses physico-chimiques		
Paramètre	Unité	Résultat
Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	634 ± 13
Turbidité	UT/F	0.02 ± 0.03
Analyses microbiologiques		
Paramètre	Unité	Résultat
Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	39
Escherichia coli	UFC/100 ml	0
Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0
Analyses physico-chimiques		
Dureté totale	°fH	35.6 ± 1.4

## Eau potable dans le réseau de distribution Corserey

Analyses physico-chimiques		
Paramètre	Unité	Résultat
Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	597 ± 12
Turbidité	UT/F	0.04 ± 0.03
Analyses microbiologiques		
Paramètre	Unité	Résultat
Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	58
Escherichia coli	UFC/100 ml	0
Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0
Analyses physico-chimiques		
Dureté totale	°fH	35.6 ± 1.4

Données fournies par Pierre Bovet,  
conseiller communal

# LAISSE LA NATURE FAIRE SA LOI ET ADMIRE LE RÉSULTAT



Campagne lancée par le SEn

Trop de pesticides sont encore utilisés dans les jardins privés et souvent à mauvais escient. Le Service de l'environnement a lancé une campagne de sensibilisation de la population sous le titre « Laisse la nature faire sa loi et admire le résultat ». Tolérer les fleurs, les trèfles et les petites mousses ou encore désherber mécaniquement ou à la vapeur permet de préserver sa santé et l'environnement. **Se passer de pesticides, c'est possible.**

## 10 commandements pour un environnement sans pesticides

A travers sa campagne « Laisse la nature faire sa loi et admire le résultat », le Service de l'environnement rappelle les 10 commandements à suivre pour un environnement sans pesticides et sans produits chimiques afin de préserver la qualité de l'eau et de l'air, conserver un sol sain et favoriser la biodiversité :

1. Tu n'utiliseras pas d'herbicides sur les chemins, les places, les terrasses et les toits, c'est la loi.
2. Tu désherberas mécaniquement ou à la vapeur.
3. Tu toléreras les fleurs, les trèfles et les petites mousses.
4. Tu éviteras les engrais chimiques dans le jardin et les espaces verts.
5. Tu nourriras ton potager avec du compost.

6. Tu soigneras tes plantes sans pesticides de synthèse.
7. Tu emploieras des produits naturels en cas de nécessité.
8. Tu veilleras à la diversité de la flore et de la faune.
9. Tu ramèneras les restes de pesticides dans les lieux de vente ou de collecte.
10. Tu ne jetteras aucun produit ou déchet dans les grilles d'eaux claires.

## Une campagne qui s'inscrit dans un plan d'action cantonal

Le Conseil d'Etat a adopté le 28 juin 2021 le **plan d'action visant à réduire les risques liés aux produits phytosanitaires dans les domaines agricole et non agricole** qui propose notamment des mesures ciblées. Dans le domaine non agricole, l'objectif est un retour à une gestion naturelle et non chimique des jardins privés en diminuant l'emploi des produits phytosanitaires, en proposant aux particuliers des alternatives aux entretiens chimiques.

D'autres actions seront organisées durant l'année, notamment des ateliers pour les jardiniers amateurs et une collecte des restes de pesticides.

## Engagement des communes

Un sondage a été envoyé aux communes fribourgeoises en octobre 2021 afin de mieux connaître la situation actuelle concernant l'utilisation des produits phytosanitaires et d'en mieux cibler l'orientation. 86 communes y ont répondu.

37 communes ont répondu avoir renoncé aux produits phytosanitaires, essentiellement pour des raisons environnementales ou de santé publique. 49 autres communes utilisent principalement des herbicides et parmi celles-ci, 33 envisagent une réduction d'utilisation.

C'est le cas de la commune de Prez où nous cherchons des méthodes d'entretien permettant de réduire encore l'utilisation des produits phytosanitaires et pouvoir nous en passer complètement par la suite.



Les cimetières sont des endroits sensibles, l'entretien des allées est nécessaire pour garder un espace respectueux pour chacun. Certaines villes ont pris le parti de rendre à la nature ces lieux avec la suppression des allées en gravier et en laissant l'herbe et les fleurs s'installer.

La ville de Lausanne est sous le feu des critiques pour l'entretien du cimetière du Bois-de-Vaux. Elle se justifie en expliquant que le lieu est géré de manière écologique : les haies sont taillées tous les 2 ans, les herbes hautes sont de la prairie permettant d'améliorer la biodiversité en ville, les feuilles ne sont plus soufflées mais ramassées en automne. C'est le choix d'un entretien différencié, d'une gestion écologique qui permet

à la nature de s'exprimer. On coupe de moins en moins souvent, on abandonne les pesticides et les engrais.

Renoncer aux herbicides sur les espaces publics ou privés nécessite la mise en place de méthodes d'entretien différentes et surtout de changer notre regard et accepter de laisser plus de place à la nature pour s'exprimer. Attelons-nous chacun-e à trouver des alternatives aux entretiens chimiques !

**Isabelle Staub Barbey,**  
conseillère communale





## UN ARBRE POUR LE CLIMAT !



Les espaces verts sont les champions du rafraîchissement. Mais des îlots de fraîcheur plus petits, des cool spots, sont aussi précieux comme lieux de séjour et de détente pour la population. L'aménagement des espaces verts et la végétation sont essentiels pour l'effet rafraîchissant. Des arbres qui apportent de l'ombre et une diversité microclimatique sont particulièrement importants. L'ombre est un moyen efficace pour rafraîchir l'espace urbain. L'ombre projetée par les arbres est précieuse et évite la concentration de chaleur.

### Une biodiversité améliorée

Les arbres maintiennent la biodiversité dans les espaces bâtis. En tant que plantes durables et fixes, ils ancrent durablement la vie autour d'eux et deviennent un lieu d'accueil, de passage et de vie pour d'autres espèces. Ils servent de refuge et de couloir de déplacement pour une variété d'espèces végétales et animales, leur offrant un accès à un plus grand territoire, à des sources diversifiées de nourriture et mettant en contact les différentes populations. L'arbre joue un rôle fondamental et particulièrement actif dans le maintien et le développement de la biodiversité.

Dans le cadre du Plan Climat cantonal, le Service des forêts et de la nature (SFN) et le Service de l'environnement (SEn) ont offert la possibilité aux communes de participer au programme « un arbre pour le climat ». Dans cette action, les communes participantes se sont engagées à planter un arbre sur leur territoire. Les plants ont été offerts par le SFN, de même que des hôtels à insectes ou des nichoirs à chauve-souris pour cette action en faveur de la biodiversité. La commune de Prez a participé à cette action pour l'effort commun de la lutte contre le réchauffement climatique et contre la perte de la biodiversité.

### Les arbres comme climatiseurs

Les arbres fournissent de nombreux services : ils filtrent l'air et l'eau, absorbent le CO<sub>2</sub>, réduisent les îlots de chaleur, fournissent un habitat à une multitude d'organismes et offrent des espaces de détente à la population. Dans les milieux bâtis, la nécessité d'allier protection du climat et promotion de la biodiversité est importante, car la densification a tendance à réduire les espaces naturels à disposition et à augmenter la chaleur ressentie.



Le choix de l'essence doit faire l'objet de réflexions et d'adaptations. Pour cette action, la commune a choisi un châtaignier qui devrait s'adapter parfaitement à l'endroit choisi, devant l'immeuble communal de la rte de Ponthaux 4 à Noréaz.

Les communes ont la possibilité d'être des acteurs clés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la perte de la biodiversité avec leur règlement communal d'urbanisme (RCU) en fixant des exigences en matière d'arborisation et d'aménagements extérieurs.

Par exemple, dans les RCU de la Commune, sont exigés, entre autres, une arborisation des parcelles avec des plantes d'essences indigènes et de station, un arbre majeur planté par habitation, des talus d'aspect naturel non recouverts de cailloux et que les surfaces de verdure représentent un minimum de 20% de la surface de la parcelle.

**Isabelle Staub Barbey,  
conseillère communale**





# COMMISSION DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MOBILITÉ

## La meilleure énergie, celle que l'on ne consomme pas

La question de l'énergie pose une multitude de défis et constitue une thématique omniprésente de notre actualité. La Suisse dépendant à plus de 70% des importations pour son approvisionnement énergétique (OFS, 2021), elle est très sensible à l'évolution des marchés. Carburants et combustibles pétroliers, gaz naturel et électricité sont actuellement au cœur des discussions, et ce à tous les niveaux.

Il sera d'une part nécessaire de développer d'autres possibilités de production en favorisant les énergies renouvelables pour mieux maîtriser notre approvisionnement énergétique. D'autre part, la meilleure énergie étant celle que l'on ne consomme pas, il est capital d'éviter tout gaspillage. Au vu des tensions sur les stocks et sur les prix, il devient à plusieurs titres intéressant de veiller à utiliser l'énergie de manière réfléchie. Réduire notre consommation, c'est faire coup double en diminuant à la fois nos émissions de gaz à effet de serre et nos factures.

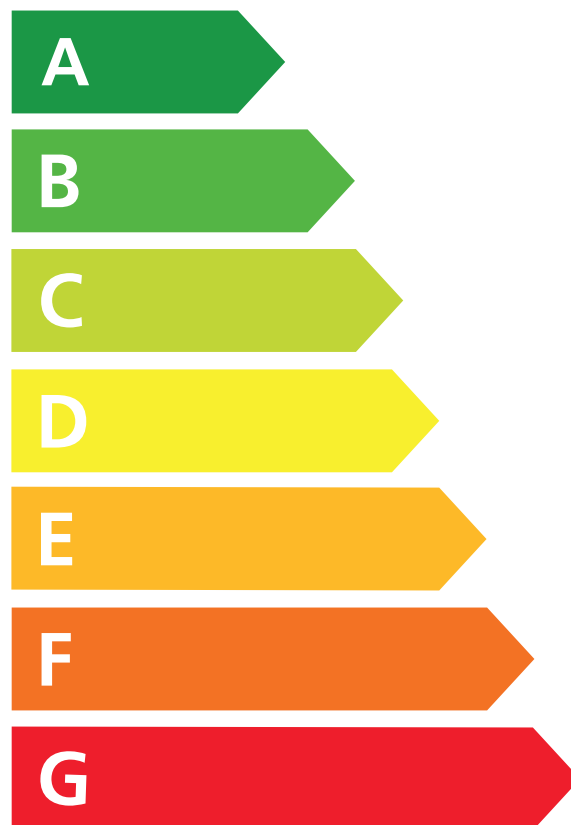
Ce mois-ci, la Commission de l'énergie, du développement durable et de la mobilité propose quelques conseils dans le domaine de l'éclairage et met en évidence deux soutiens intéressants pour les propriétaires de bâtiments.

## Comment réduire notre consommation d'électricité destinée à l'éclairage ?

L'éclairage représente environ 10% de la consommation d'électricité en Suisse (OFEN, 2021). Voici quelques pistes pour tenter de réduire cette proportion :

- Favoriser l'entrée de la lumière naturelle.
- Privilégier l'éclairage LED aux modèles d'éclairage incandescents dont la consommation d'électricité produit davantage de chaleur que de lumière.

- Dépoussiérer régulièrement ampoules et abat-jours afin d'améliorer le rendement lumineux.
- L'utilisation de détecteurs peut permettre une réduction intéressante de la consommation.
- Durant les périodes de fêtes, notamment en fin d'année ou l'éclairage est plus important, des minuteurs peuvent être installés pour interrompre les lumières durant les heures creuses de la nuit. Cela permet par la même occasion de réduire la pollution lumineuse et son impact sur les écosystèmes.
- A l'achat d'une lampe, consulter l'étiquette-énergie figurant sur l'emballage et privilégier les catégories A et B.



## Conseil incitatif « Chauffez renouvelable – Pour les maisons individuelles, les immeubles locatifs et les propriétés par étage »

La Confédération, par son programme SuisseEnergie, met en place un audit énergétique gratuit pour les propriétaires qui peuvent solliciter cette intervention auprès d'un conseiller agréé : <https://www.chauffezrenouvelable.ch/conseil-incitatif/>

L'audit énergétique aboutit à l'identification des

grands enjeux et des possibilités d'un bâtiment. Il s'agit d'une démarche préalable à l'obtention du CECB (certificat énergétique cantonal des bâtiments) et du CECB+, qui déterminent l'efficacité énergétique d'un bien immobilier et ouvrent l'accès à certaines subventions.

Les frais d'audit sont pris en charge par la Confédération, dans la limite du budget. L'offre est en effet valable jusqu'à épuisement du fonds attribué à cette démarche.

# chauffezrenouvelable



## Séance d'information pour les propriétaires de biens immobiliers

Afin d'encourager l'optimisation énergétique des bâtiments, la Commune de Prez propose une séance d'information à l'attention des propriétaires de biens immobiliers. Mise sur pied par Energie-FR et présentée par un expert dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, cette séance a pour

objectif de donner des pistes d'action dans la rénovation des bâtiments et de renseigner sur les démarches de subventionnement en lien avec le Programme Bâtiments de l'Etat de Fribourg.

Cette séance d'information aura lieu **le mercredi 21 septembre 2022 à 19h30 à la salle communale de Prez-vers-Noréaz** et sera suivie d'un apéritif.



**Le Programme Bâtiments Fribourg**

Assainir, ça paye.

<https://www.energie-fr.ch/>  
<https://www.leprogrammebatiments-fr.ch>

**Samuel Gendre,**  
Président de la Commission de l'énergie,  
du développement durable et de la mobilité



Cité de l'énergie

**Prez**

Prezervons notre avenir

## LES REPAS DES AÎNÉ·E·S 2021/22 !



Novembre 2021, la pandémie est toujours d'actualité, mais les nouvelles décisions permettent d'imaginer des possibles pour les repas des Aîné·e·s.

Certes, le certificat Covid est obligatoire et les mesures de protection doivent être appliquées.

La prudence reste de mise et conduit le Conseil communal, avec l'accord des sociétés locales concernées, à favoriser ces moments festifs en gardant les organisations traditionnelles des trois villages de Prez.

Ainsi, le 12 décembre 2021, la société des Dames de Prez-vers-Noréaz prend en main l'organisation du repas des Aîné·e·s de ce village. Les tables et un sapin de Noël sont dressés et décorés rendant la salle communale de Prez-vers Noréaz lumineuse et joyeuse.

La société de jeunesse va s'investir aussi en renforçant l'équipe des dames pour le service aux tables. Elle n'oubliera pas d'organiser son spectacle avec dans les rôles principaux, St Nicolas et ses acolytes.

Enfin, les jeunes gymnastes feront sourire l'ensemble des spectateurs et spectatrices en effectuant avec cœur et enthousiasme leurs figures de style !

Les Aîné·e·s de Noréaz auront en date du 19 décembre des défis à relever : un quiz autour des titres de chansons et des noms de chanteurs et chanteuses.

Et encore plus drôles... « Deviner qui sont les jeunes composant cette dynamique jeunesse de Noréaz : « Tu es le fils de ou la fille de... ! ». Une journée festive pour tous et un repas fantastique choisi par les Aîné·e·s.

Et puis Corserey ! La tradition du repas des Aîné·e·s ne se situe pas en décembre, mais plutôt en février. Or avec une nouvelle vague de contamination du Covid, la sagesse fut de reporter la manifestation en mars.

L'avantage fut de se retrouver sans mesures de protection particulière. Et c'est autour d'un chaudron où mijotait un excellent pot-au-feu que les Aîné·e·s pouvaient enfin festoyer ensemble.

Les CorseReines (société des Dames) ont organisé repas et animation ce 19 mars. Après les desserts gourmands, un diaporama nous a plongés dans l'histoire de Corserey. Mme Christiane Brühlhart, qui avait déjà partagé une page historique de ce village il y a quelques années en arrière, est revenue avec la suite : les histoires de l'Église, de l'école avec des photos de classes, des bâtiments et des familles.

Et dans la salle, on entendait nos Aîné·e·s raconter chaque image qui défilait... ..... quand vinrent les années 70, il n'y a pas de doute, l'heure était au souvenir et à une certaine nostalgie des moments bienheureux du temps passé !

Rencontrer nos Aîné·e·s lors de ces rassemblements, c'est aussi partager avec eux et elles l'histoire de nos trois villages. C'est vivre des moments riches en souvenirs et en émotions.

Pour finir, le conseil communal tient à remercier chaleureusement toutes les sociétés qui ont contribué à la réalisation de ces trois manifestations. Cet engagement de chacun et chacune nous permet de vivre de tels moments !

**Isabelle Bersier,**  
conseillère communale





# DES DÉFIBRILLATEURS DANS LA COMMUNE

Cette décision s'inscrit dans une volonté d'augmenter les chances de survie en cas d'arrêt cardio-respiratoire. Ces défibrillateurs seront désormais mis en place et prêts à l'utilisation.

Suite à l'impulsion du Conseil général, la commune de Prez va installer des défibrillateurs dans les 3 villages (Corserey, Prez-vers-Noréaz et Noréaz). Ces défibrillateurs seront bientôt aménagés par les employés communaux. Ils seront localisés aux centres des 3 villages, accessibles 7j/7 et 24h/24.

Les arrêts cardio-respiratoires sont l'une des causes principales de mortalité dans le canton. Lors d'arrêts cardio-respiratoires, à cause du manque de moyens immédiats, le taux de survie est de seulement 3 à 5 %. En outre, la mise à disposition d'un défibrillateur public, associée à l'appel des secours et à l'intervention rapide de personnes formées à la réanimation, permet d'accroître significativement ce taux.

Les défibrillateurs permettent à chacun de pouvoir secourir une personne en arrêt cardiaque sans pour autant devoir attendre l'arrivée des secours d'urgence. L'utilisation de l'appareil se fait par assistance vocale et se déclenche dès lors qu'il est actionné. Il peut être utilisé sur un adulte comme sur un enfant. Le risque d'utilisation erronée ou de manière mal intentionnée est minimale, une analyse du rythme cardiaque étant effectuée par l'appareil avant chaque action.

Des informations quant à l'utilisation des défibrillateurs suivront prochainement auprès de la population.

**Isabelle Bersier,**  
conseillère communale  
**Delphine Mettraux et Mario Ramalho,**  
membres du Conseil général



## Votations – Matériel de vote

La population est appelée régulièrement à voter pour des scrutins fédéraux, cantonaux et communaux.

Des erreurs se retrouvent régulièrement dans le retour du matériel de vote. Afin de les éviter, veuillez à ce que:

- le certificat de capacité civique soit signé et placé dans l'enveloppe de transmission.
- votre signature et l'adresse du bureau de vote (emplacement encadré en rouge ci-dessous) soient visibles dans la fenêtre de l'enveloppe, sous peine de nullité.
- le bulletin de vote soit dans l'enveloppe de vote correspondante.

Une vidéo explicative pour le vote par correspondance est à disposition sur le site internet ([www.prez.ch](http://www.prez.ch), onglet « Autorités & Administration, Votations-élections »).

## Cartes d'identité et passeports

Les demandes de cartes d'identité peuvent être faites auprès de la commune de domicile ou auprès du Service de la population et des migrants, secteur des passeports suisses, Route d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot.

Les commandes de passeports et de passeports provisoires, ainsi que les commandes simultanées d'un passeport et d'une carte d'identité s'effectuent exclusivement auprès du secteur des passeports suisses à Granges-Paccot, tél. 026 305 15 26. Informations : [www.fr.ch/spomi](http://www.fr.ch/spomi) ou [www.passeportsuisse.ch](http://www.passeportsuisse.ch).

Une carte d'identité ou un passeport est livré-e dans un délai de 10 jours ouvrables. N'attendez

donc pas le dernier moment pour commander votre pièce d'identité.

**En cas de commande auprès de l'administration communale**, vous devez vous présenter en personne pour signer le formulaire de demande et impérativement apporter les documents suivants :

- 1 photo passeport (la photo doit être de très bonne qualité et récente - moins d'une année), toutes les informations sur le site : <https://www.ch.ch/fr/documents-et-extraits/passeport-et-carte-d-identite/demanderun-passeport-ou-une-carte-d-identite/>
- Ouvrir la rubrique « données biométriques et photographies » et choisir le lien : une photographie répondant à des règles précises.
- Votre ancienne carte d'identité pour annulation.
- En cas de perte de ce document, une déclaration officielle de perte de la gendarmerie.

## Tarifs et validités

### Adulte

- Passeport biométrique CHF 145.– validité 10 ans
- Carte d'identité CHF 70.– validité 10 ans
- Passeport et carte d'identité validité 10 ans CHF 158.–

### Enfant

- Passeport biométrique CHF 65.– validité 5 ans
- Carte d'identité CHF 35.– validité 5 ans
- Passeport et carte d'identité validité 5 ans CHF 78.–

Passeport d'urgence CHF 100.– (valable pour un voyage mais au maximum 1 année)



## Autorisation de voyage pour enfant mineur

Pour les enfants mineurs qui voyagent à l'étranger sans leur représentant légal, les parents ont la possibilité de remplir le formulaire « autorisation de voyage pour enfant mineur ».

Il est à disposition à l'administration communale et sur le site internet ([www.prez.ch](http://www.prez.ch), onglet « Autorités & Administration, Contrôle de l'habitant »). Ce formulaire doit ensuite être attesté par l'administration communale.



## Modifications de la Loi sur le Contrôle de l'habitant : Obligation d'annonce de tiers

La Loi sur le contrôle de l'habitant du 23 mai

1986 a subi des modifications qui sont entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Les modifications concernent, entre autres, l'obligation d'annonce de tiers, à savoir :

### Art. 6a Déclaration d'arrivée – Obligation d'annonce de tiers

- 1 Toute personne telle que bailleur, gérant d'immeubles ou logeur, qui loge un tiers contre rémunération pour une durée de plus de trois mois, est tenue d'annoncer l'arrivée de ce tiers dans les quatorze jours.

### Art. 6b Déclaration d'arrivée – Modalités

- 1 Les tiers soumis à l'obligation d'annonce selon l'article 6a peuvent le faire par correspondance ou par voie électronique, auprès du préposé au contrôle des habitants.
- 2 Les informations transmises par les personnes soumises à l'obligation d'annonce au sens de l'article 6a sont les suivantes : nom, prénom, date de naissance, sexe, adresse de domicile, commune de domicile, date de déménagement et, pour autant que possible, identificateur du bâtiment (EGID) et identificateur de logement (EWID).
- 3 L'annonce faite par un tiers ne dispense pas la personne concernée des formalités qu'elle doit accomplir personnellement, et réciproquement.

### Art. 8 Déclaration d'arrivée – Production et dépôt des documents

- 1 Toute personne astreinte à l'obligation d'annoncer au sens des articles 6 et 6a communique, de façon conforme à la vérité, les données nécessaires à la tenue des registres des habitants.

...

### Art. 10 Changement de situation

- 1 Tout changement des données relatives à l'identité et à l'adresse d'une personne établie ou en séjour (art. 6 let. a et e à g LHR et art. 4 al. 2 let. a de la présente loi) doit être communiqué dans les trente jours par toute personne astreinte à l'obligation d'annonce au sens des articles 6 et 6a.

2 ...

### Art. 11 Déclaration de départ

- 1 La personne qui quitte la commune doit annoncer son départ au préposé sans délai et indiquer sa destination.
- 2 Cette obligation incombe également à toute personne désignée à l'article 6a, à l'exception toutefois de l'obligation d'indiquer la destination de la personne qui quitte le logement

Vous pouvez consulter la Loi sur le Contrôle de l'habitant en suivant le lien suivant : [https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts\\_of\\_law/114.21.1](https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/114.21.1)

Nous remercions d'ores et déjà les personnes concernées par ces articles de loi d'annoncer les

mutations au contrôle de l'habitant :

- par courrier à l'adresse : Contrôle de l'habitant, Route de Fribourg 19, 1746 Prez-vers-Noréaz
- par courriel à l'adresse : [habitant@prez.ch](mailto:habitant@prez.ch)



## Service de repas à domicile

Si vous êtes en difficulté, malade, accidenté-e ou en convalescence, vous pouvez faire appel au Service de repas à domicile.



Les repas préparés par l'équipe de cuisine de la Résidence St-Martin de Cottens peuvent être appropriés à vos besoins. Ils sont livrés par une équipe de bénévoles des aînés de Noréaz, toute l'année, excepté les week-ends et jours fériés.

**Prix du repas livré à domicile :** CHF 12.50

**Inscriptions et renseignements :**  
Mme Suzanne Morel, tél. 079 322 59 55

## Réduction des primes d'assurance-maladie

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie.

Toutes les informations relatives à ces subsides sont disponibles sur le site de la Caisse de compensation du canton de Fribourg

<https://www.caisseavsvfr.ch/particuliers/reduction-des-primes-dassurance-maladie/reduction-des-primes-dassurance-maladie/>

Le formulaire ainsi que les informations en format « papier » sont également disponibles à l'administration communale.

## Cartes journalières

2 cartes journalières CFF sont à disposition des citoyen-ne-s de Prez pour le prix de CHF 40.- par carte et par jour (CHF 48.- pour les habitant-e-s des autres communes).

Pour en disposer, il vous suffit de consulter les disponibilités en ligne sur le site internet communal en suivant le lien : <https://prez.ch/autorites-administration/secretariat/cff> et de les commander auprès de l'administration communale en envoyant un courriel à [commune@prez.ch](mailto:commune@prez.ch) [n'omettez pas d'indiquer le nombre de

carte désiré (1 ou 2) par jour choisi] ou en appelant le 026 470 40 20.

Les cartes sont à retirer au guichet communal durant les horaires d'ouverture, contre paiement au comptant.

Si vous renoncez à votre réservation, nous vous prions de le faire au minimum 7 jours à l'avance. Si ce délai ne devait pas être respecté, nous nous verrons contraints de vous facturer les cartes réservées. Les cartes journalières réservées, mais non-retirées doivent être payées.

La vente de ces cartes rencontre un grand succès. Cependant, il en reste toujours un certain nombre invendu.

Aussi, le Conseil communal vous propose une **action « Last minute »** en proposant **les cartes du 22 juillet au 16 août 2022** à CHF 20.- pour les citoyen-ne-s de Prez et à CHF 24.- pour les habitant-e-s des autres communes, soit une réduction de 50 %, aux conditions suivantes :

- ces cartes au prix « Last minute » peuvent être retirées au guichet le **jeudi 21 juillet 2022 uniquement**. L'administration sera exceptionnellement ouverte ce jour-là de 08h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.
- la réservation, sous quelque forme que ce soit, n'est pas possible.
- le bénéficiaire consulte les disponibilités en ligne et se présente au guichet de l'administration pour retirer la / les carte-s.

Nous espérons ainsi réduire le nombre de cartes invendues et inciter encore plus la population à utiliser les transports publics.



## Subventionnement des abonnements de transports publics

Notre commune soutient l'utilisation des transports publics de manière concrète.

Tout abonnement acheté dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021 (la date d'achat fait foi) est subventionné selon le tarif suivant:

- abonnements demi-tarif CFF : CHF 40.-/an
- abonnements nominatifs : 20% du prix d'achat, mais au maximum CHF 200.-/an

Les demandes sont à envoyer ou à remettre à l'administration communale accompagnées des copies de l'abonnement et de la quittance d'achat.



## Préposé local à l'agriculture

Le préposé local à l'agriculture est chargé de collaborer à l'exécution, au niveau local, de tâches administratives dans les divers domaines de l'agriculture et ceux qui lui sont apparentés. Ses tâches générales sont :

- Application des mesures de la politique agricole
- Lutte contre les épizooties
- Assurance des animaux de rente
- Statistique fédérale

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, il n'y a plus qu'un seul préposé à l'agriculture pour la commune de Prez, en la personne de Monsieur David Pache, Route de Payerne 2, 1746 Prez-vers-Noréaz, 079 639 66 41, [david-pache@bluewin.ch](mailto:david-pache@bluewin.ch).



Le Conseil communal le félicite pour sa nomination et le remercie pour son intérêt à cette mission qu'il accomplissait déjà avec sérieux et professionnalisme pour le village de Prez-vers-Noréaz.

Le Conseil communal témoigne également toute sa gratitude aux anciens préposés des villages de Corserey et Noréaz, Messieurs Christian Vuarnoz et Jean-Pierre Corpataux pour leur engagement et leur sérieux dans leur travail.

# ÇA DÉCHIRE!



### Votre imprimeur

Route du Petit-Moncor 12 | 1752 Villars-sur-Glâne  
026 401 13 13 | [imprimerie@mtlsa.ch](mailto:imprimerie@mtlsa.ch) | [www.mtlsa.ch](http://www.mtlsa.ch)

# GESTION DES DÉCHETS



## A CORSEREY

Les épluchures de fruits et de légumes, les déchets ménagers facilement compostables, ainsi que les gazons et feuilles mortes, sont à déposer chez les agriculteurs agréés par la commune, soit chez

**Chatagny Sébastien, Au Grand Clos 2, Corserey**  
**Chatagny Philippe, Au Chêne Brûlé 21, Corserey**

Les sacs biodégradables ne sont pas acceptés.

Les branches et autres déchets de taille sont à déposer à la déchetterie. Le diamètre des branches ne doit pas excéder 12 centimètres.

## A PREZ-VERS-NORÉAZ

Les épluchures de fruits et de légumes, les déchets ménagers facilement compostables, ainsi que les gazons et feuilles mortes, sont à déposer chez l'agriculteur agréé par la commune, soit chez

**Maillard Fabien, Route de Corserey 30, Prez-vers-Noréaz**

Les sacs biodégradables ne sont pas acceptés.

Les branches peuvent être déposées au lieu dit « Le Focho » (après le terrain de foot, tourner à gauche, puis chemin entre 2 maisons, dans l'impasse). Le diamètre des branches ne doit pas excéder 12 centimètres.

## A NORÉAZ

Les épluchures de fruits et de légumes, les déchets ménagers facilement compostables sont à déposer dans les bennes à déchets compostables qui se trouvent à la déchetterie de Noréaz.

Les gazons et feuilles mortes sont à déposer auprès des agriculteurs agréés par la commune, soit chez

**Guisolan Gérald, Chemin de St-Jacques 25, Noréaz**  
**Guisolan Charly, Route de Seedorf 60, Noréaz**  
**Gugler Hubert, Route des Arbognes 31, Noréaz**

Les branches et autres déchets de taille sont à déposer à la déchetterie. Le diamètre des branches ne doit pas excéder 12 centimètres.

Vous pouvez scanner le QR Code pour localiser les emplacements des déchets verts se trouvant dans la commune de Prez :





## Ramassage des crottes de chien



Ramasser les crottes de son chien est un petit geste qui marque le respect au sein de la commune et de ses habitants.

Par égard pour les jeunes enfants qui jouent dans l'herbe et pour les promeneurs qui ne souhaitent pas marcher les yeux rivés au sol, pour éviter tout risque pour les bovins qui en ingurgiteraient, par égard pour les collaborateurs de la voirie, et pour maintenir la propreté et l'hygiène, il est rappelé à chaque propriétaire de chien son obligation de ramasser les déjections canines en tous lieux.

Plusieurs poubelles spéciales sont installées sur le territoire communal et sont à disposition des citoyens. Attention, les sachets **ne sont pas** biodégradables et doivent impérativement être jetés dans les poubelles vertes prévues à cet effet.

Merci de votre collaboration.



## ANCIENNE PHOTO DE NORÉAZ

La carte postale ci-dessous, datant des années 1950, représente le village de Noréaz. M. Noël Berger, habitant de Noréaz nous ayant transmis cette photo, commente : « Cette photo est assez ancienne. On peut remarquer que l'église ne figure pas encore sur la photo (elle a été

construite en 1958), et les routes ne sont pas encore goudronnées, car la route qui arrive depuis la Maison Rouge est bordée de tilleuls qui ont été arrachés lors du goudronnage (début des années 1960) ».



B 15071 Noréaz/Fbg. Vue aérienne

# LA PAROLE À ...

## JEAN WINIGER, UN ARTISTE AU-DELÀ DE LA CARRIÈRE



### Biographie express

Né le 17 février 1945 à Corserey, d'une famille paysanne de 9 enfants. Célibataire. A grandi à Corserey, puis a vécu 20 ans à Paris. Est revenu s'établir à Corserey dans l'appartement familial au décès de sa mère, en 2005.

### Formation

Collège St-Michel, bac latin grec. Conservatoire de Lausanne, art dramatique. Autres cours de théâtre à Paris.

### Parcours professionnel

Ecrivain, acteur, auteur, metteur en scène, professeur de théâtre pour enfants et adultes.

### Hobbies

Jardinage, lecture

C'est dans son appartement que Jean Winiger me reçoit en cette matinée ensoleillée d'avril. La pièce, encombrée d'objets, de livres, de coupures de journaux, de revues, de classeurs, est à l'image du personnage : un amoncellement de connaissances littéraires, politico-sociales, de hier et d'aujourd'hui. Une large culture qui déborde de tout son être, il y a du trop partout, duquel jaillit cependant, par petites touches toutes en sensibilité, l'important, l'essentiel.

**En 2020, les villages de Corserey, Noréaz et Prez-vers-Noréaz ont fusionné. Comment as-tu vécu cette fusion ? Comment te sens-tu dans la nouvelle commune de Prez ?**

À priori, j'ai été réticent à cette fusion, comme je l'ai été généralement pour d'autres fusions (banques, etc.) me rappelant ce mot de Marc-Aurèle : « Qui trop s'étend se désagrège ». Mais pour Corserey, ayant mal vécu les conflits internes d'une petitesse désolante, j'ai été favorable à rejoindre Prez-vers-Noréaz et Noréaz, une entité qui était déjà « naturelle », loin dans le passé. Reste que fusionnés, nous risquons de dénier nos responsabilités au jour le jour, en laissant « les autres » faire et en premier lieu les responsables communaux. C'est vrai pour tant de choses !

**La dimension politique fait partie de ton**

**personnage. Explique-nous comment tu la vis, au quotidien et dans ton travail.**

Je suis un passionné de politique et je suis autant un déçu d'elle. Je m'explique : je me suis engagé, par exemple au parti socialiste, ou pour des nécessités écologiques. Mais des carriéristes du parti m'en éloignent et de ridicules petites actions écologiques nuisent à la cause principale.

En essayant de réfléchir sur le monde, celui proche de ma commune ou plus vaste, comme en ce moment avec la guerre en Ukraine, je m'aperçois que peu de citoyens, à part mon public fidèle, une minorité donc, pensent vraiment, obsédés qu'ils sont par leur seul intérêt immédiat. Pourquoi cela ? J'ai tenté une réponse, par exemple avec mon dernier roman « Un amour aveugle et muet ». Nous séparons la pensée de la sensibilité, le pouvoir de l'être, donc le bien du mal. J'estime que nous sommes en décadence, car nous avons perdu ce repère essentiel, à penser autant qu'à ressentir, nous avons malmené la perception du bien et du mal, d'où le développement de complotismes, fake news, idées préconçues. Je reste un défenseur de l'humanisme, de l'empathie, mais on me prend pour un has-been !

**Venons-en à ton incroyable parcours professionnel.**

Concrètement, j'ai publié cinq ouvrages et écrit





une septantaine de pièces de théâtre. Plus largement, mon parcours d'écrivain, d'acteur, de metteur en scène, m'a permis de toucher à de nombreux aspects, de creuser des biographies de personnalités riches et variées, de rencontrer des gens magnifiques,

qui tous m'ont inspiré et enrichi.

J'ai aimé jouer des personnages suisses, comme Guisan, l'Abbé Bovet, Nicolas de Flue, Dufour.

En 1995, j'ai créé ma propre compagnie, L'Aire du Théâtre, avec Agnès Taponier, architecte exerçant à Annecy et Paris. Grâce à ma fondation, j'ai pu transmettre ma passion à de nombreux jeunes et adultes qui ont pu s'épanouir dans le théâtre ; ce travail a débouché sur des représentations mettant en scène mes élèves et des professionnels.

Mon cheminement artistique et littéraire est à l'image de mon personnage contradictoire. En religion, je suis chrétien et traditionnel, mais me positionne aussi en contestataire et critique envers la papauté. En politique et dans mes œuvres, je ne peux pas n'avoir qu'un avis. Je cherche constamment les opinions contradictoires, pour éclaircir la vérité.

### **Comment se déroule une journée ordinaire ?**

En principe, je me lève vers 5h00. Le matin, je pense, réfléchis et j'écris. L'après-midi je jardine, je me suis mis à la permaculture, et je lis. Les soirées sont consacrées aux cours et au théâtre.

### **Un moment particulièrement fort de ta carrière ?**

Je pourrais en évoquer plusieurs... Disons mon interprétation, en 1990, de Satan dans Le petit pauvre d'Assise de Jacques Copeau, à Castel-Gandolfo, lors d'une représentation privée pour Jean-Paul II. Je retiens une forte émotion de cette situation plutôt cocasse.

### **Un succès ?**

Je dirais que mon succès principal est celui que j'ai encore à faire !

### **Quels projets à venir ?**

Pour cette année, je me réjouis de la présentation,

en juillet-août, de « Molière amoureux » du 20 juillet au 19 août 2022, sur l'esplanade de la Fleur de Lys, à Gruyères. A l'occasion du 400<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance, Molière amoureux revit avec son épouse Armande Béjart, et avec la complicité amusée d'un vieil ami acteur, tout ce qu'il a vécu et traduit dans ses personnages. Ces extraits des pièces de Molière disent avec le rire et l'émotion ce que nous vivons ou rêvons nous-mêmes de l'amour.

Un autre moment fort sera ma présence en « Guisan », en août prochain dans la forteresse et le Musée militaire du Gothard, ce haut lieu d'histoire suisse.

Je vais aussi rejouer Le Corbusier à Ronchamp en mai, juillet et août ; et en juin à New York.

Et je citerais la parution de mon dernier ouvrage « Un amour aveugle et muet », paru aux éditions de l'Harmattan à Paris. Ce roman est inspiré de la découverte de l'œuvre de l'écrivain russe Vassili Grossman, qu'on peut considérer comme le Tolstoï du 20<sup>e</sup> siècle.

### **Un regret, un projet non abouti ?**

Le théâtre que j'avais proposé de construire sur les hauts de Corserey, pour lequel je n'ai pas rencontré de soutien. Ce qui me fait penser qu'une aide, même minime pour la culture, c'est toujours trop cher, cette réalité me met toujours en colère.

### **Quel message aimerais-tu donner aux citoyens et citoyennes qui liront cet article ?**

Sortez de vos habitudes, levez le regard, cultivez-vous et donnez quelque chose de vous-mêmes sans rien attendre.

### **Aurais-tu un vœu pour les enfants et les jeunes de notre pays ?**

Le même que pour les adultes, avec encore plus d'espoir. Ne croyez pas que les choses sont définies par avance ; elles peuvent s'améliorer, on peut les améliorer, toujours. Soyez les acteurs de votre vie.

### **Une personne qui est un modèle pour toi ?**

Nelson Mandela

### **Le mot de la fin ?**

Il n'y a jamais de fin, il n'y a que recommencement.

Interview réalisé par Claudine Perroud

Pour en savoir plus sur Jean Winiger : <https://aire-du-theatre.ch/> You tube Jean Winiger



# FÉLICITATIONS



**A Madame Lina Grossrieder**, domiciliée à Prez-vers-Noréaz, à l'occasion de son 90<sup>e</sup> anniversaire, fêté en février 2022. Le Conseil communal lui a rendu visite à cette occasion et a pu lui adresser tous ses bons vœux de circonstance. Nous lui souhaitons bonheur et santé !



**A Madame Mireille Gross**, la nouvelle secrétaire communale, qui entrera officiellement en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Engagée à la commune de Prez le 1<sup>er</sup> mai 2021 en qualité de secrétaire adjointe, Mme Gross a pu se familiariser aux outils administratifs, ainsi qu'aux tâches très variées et complexes liées à la gestion de la commune. Sa riche et solide expérience professionnelle acquise au sein du service public, ainsi que son dynamisme et ses compétences relationnelles lui permettront de remplir cette fonction avec succès.





# FÊTE NATIONALE 2022

Deux ans après la fusion, il était un défi à relever dans la nouvelle commune de Prez: réunir les citoyens et citoyennes des trois villages pour vivre ensemble la fête nationale.

Cette dernière est un moment rassembleur, qui, à sa création en 1891, avait pour fonction de consolider les liens entre les cantons.

Cette symbolique ne peut que servir l'union des trois villages autour d'une fête, où les feux, la musique et le festin seront présents.

Pour organiser ce grand moment festif, les trois jeunes de notre commune ont rassemblé leur

créativité et leur force. La fête nationale aura lieu sur le site du terrain de football de Prez-vers-Noréaz, le 31 juillet jusqu'aux premières heures du 1<sup>er</sup> août. Ainsi chacun et chacune pourra profiter pleinement de la fête.

Le Conseil communal remercie d'ores et déjà les jeunes qui avec enthousiasme ont accepté cette mission. Il se réjouit de vous retrouver, chers citoyens et chères citoyennes, lors de ce grand rassemblement.

**Isabelle Bersier,**  
conseillère communale

## Fête nationale Commune de Prez



Dimanche 31 juillet 2022

Terrain de foot de Prez-vers-Noréaz

Dès 18:00



Bar  
Restauration  
Ambiance sous la tonnelle

Allumage de notre grand feu  
et show de feux d'artifices !



Organisé par les Jeunes de Prez, Noréaz et Corserey

## QUELQUES SOCIÉTÉS LOCALES



### Société de Gymnastique « Espérance »

Présidente : Sandra Jolliet  
076 532 95 51  
gymprez@gmail.com  
<https://www.gymprez.com>

**11 juin 2022 : Loto de la société de gym**



### Chœur-mixte St-Jean-Baptiste de Prez-vers-Noréaz

Directrice : Rhaïssa Cerqueira :  
076 638 91 02  
Président : Alain Lehner :  
077 440 00 11  
alain.lehner@netplus.ch  
<https://fr-fr.facebook.com/choeursaintjeanbaptiste>

**26-29 mai : Fête des Céciliennes à Lentigny**

Répétitions le mardi de 20h00 à 22h00



### Société de tir de Prez & Environs

Président : Grégory Chablais  
079 787 42 96  
gchablais@gmail.com  
prezetenvirons@gmail.com  
<https://www.tir-prez-environs.com>



### Ludothèque Les Grelets

Présidente : Emmanuelle Blanc  
079 347 56 74  
ludoprez@hotmail.com

Facebook : Ludothèque les Grelets

Horaire : lundi de 15h à 16h et samedi de 10h à 11h

**25 juin 2022 : Loto annuel**

**27 novembre 2022 à 14h30 : Grand loto des enfants à Prez-vers-Noréaz**

### Club des 100 du FC Prez-Grandsivaz

Président : Gilbert Stocker  
079 360 81 19  
gstocker@bluewin.ch



### EQUIVIA Réseau équestre de l'ouest fribourgeois

Présidente : Myriam Donzallaz  
079 672 45 34  
presidence@equivia.ch  
[www.equivia.ch](http://www.equivia.ch)





### Jeunesse de Prez-vers-Noréaz

Président : Ilan Carrel  
079 966 06 51  
llan.carrel@gmail.com  
Participation au Giron des Jeunesses Sarinoises  
**1<sup>er</sup> août : Fête nationale**  
World music night  
St-Nicolas  
Soirée vin rouge  
Petit Nouvel-An

### Groupement des Dames de Prez-vers-Noréaz

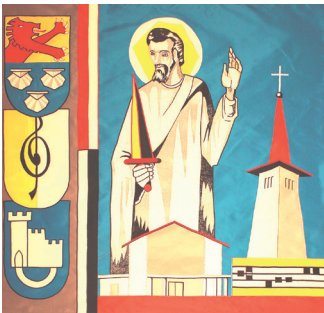
Présidente : Janine Mercier  
077 428 77 53  
janine.mercier@bluewin.ch  
Don du sang en collaboration avec la Croix-Rouge  
Soupe de Carême  
Collecte pour les Cartons du Cœur



### L'Aire du Théâtre

Directeur artistique : Jean Winiger  
026 466 46 06 / 076 364 50 62  
info@aire-du-theatre.ch  
www.aire-du-theatre.ch

**Juin : Un amour en 2022,**  
**série YouTube de 22 épisodes**  
**Du 20 juillet au 18 août : Spectacle Molière amoureux**  
**19-21 août : Le Général Guisan au Gothard**



### Chœur-mixte Saint-Jacques de Noréaz

Président : Claude-Alain Guisolan  
079 383 90 18  
cl-al.guisolan@bluewin.ch  
www.saintjacques.ch  
**21 juin à 16h : Concert à l'EMS Résidence des Chênes au Schönberg**  
**24 juillet à 20h : Loto à Noréaz**  
**14 août à 20h : Loto à Noréaz**



### Les CorseReines – Groupement des Dames de Corserey

Présidente : Sonia Gauthier  
079 279 11 04  
sgauthier777@gmail.com  
**10 juin à 18h : Marche + poulets à Posat**  
**1<sup>er</sup> juillet à 7h30 : Chutes du Rhin + souper**  
**8 septembre à 18h : Jardin de la Passion Estévenens + souper**  
**31 octobre à 18h : Soupe à la courge, tonnelle à Corserey**  
**28 novembre à 7h30 : Foire aux oignons à Berne**  
**Décembre : Fenêtre de l'Avent**

## CAMP DE SKI À FIESCH DU 28 MARS AU 1<sup>ER</sup> AVRIL



Prévu normalement en janvier, le camp de ski a finalement pu avoir lieu. Le Covid est bien souvent venu nous embêter pour nos activités scolaires durant ces deux années. Heureusement que le Centre sportif Feriendorf à Fiesch nous a trouvé une solution ! Nous sommes donc partis une semaine du 28 mars au 1<sup>er</sup> avril dernier.

Partir au camp de ski, c'est toute une aventure ! Pour l'école Cap Nord, cela représente 120 enfants et 25 adultes accompagnants. Cela fait depuis 2016 que les élèves du cercle scolaire Prez-Ponthaux ont la chance de skier sur le magnifique domaine skiable de l'Aletsch Arena.

Le lundi 28 mars, nous sommes partis en car avec la compagnie Horner à 8h00 de Prez et de Ponthaux. Durant le trajet, on a regardé un film car c'est tout de même assez long : presque trois heures de car. A notre arrivée, il faisait beau et on a pique-niqué dehors dans l'arène. Ensuite, on est enfin parti skier. Il ne neigeait pas et les pistes étaient super. Vers 16h, on est descendu au chalet Feriendorf. Il fallait s'installer dans la chambre avec les copains ; sortir ses affaires de sa valise et mettre les draps au lit. Quelle galère ! Heureusement que nos moniteurs nous ont aidés !

Une journée au camp de ski commence toujours par un réveil en musique. 7h00, tout le monde debout ! Ensuite, on va à la grande cafétéria pour le petit déjeuner. Vers 8h30, les premiers groupes de ski sont prêts et se rendent à pied à la télécabine. Il faut marcher pendant 10 minutes pour arriver au village de Fiesch. On peut dire que c'est comme un échauffement. La montée à Fiescheralp dure 7 minutes en télécabine puis il faut marcher 300m pour aller au local des skis et finir de s'équiper.

Sur les pistes, c'est génial car le domaine skiable est géant ! Faut bien suivre les instructions de son moniteur sinon on peut vite se perdre. On

enchaîne les télésièges et on se retrouve d'un coup à Bettmeralp ou encore à Riederalp. Les pistes sont vraiment chouettes.

A midi, on mange au Berghaus, un restaurant situé sur les pistes. Entre deux nuages, on monte à l'Eggishorn admirer le glacier d'Aletsch. Le coup d'œil en vaut la peine car le paysage est magnifique. Quand on est un peu fatigué, on fait une pause sur les pistes et après, on repart skier jusque vers 16h00.

Cette année, on a eu des après-midis de détente ; les motivés pouvaient continuer à skier s'ils le souhaitaient et les autres faisaient de la gym, de la piscine et encore une balade-shopping dans le village pour acheter des souvenirs. Et puis, il y a encore les cartes postales à écrire et vite en vitesse, une partie de ping-pong à gagner ! Après le souper, c'était soirée film, piscine ou sport en salle de gym. Mais le mardi soir, on a regardé la demi-finale de Fribourg-Gottéron. Soit on pouvait jouer à des jeux de société soit on pouvait regarder le hockey. Devant le grand écran, c'était très animé ! Go, Gottéron !

Le jeudi, c'est la grande journée. Il y a le slalom ! C'est chronométré et c'est l'occasion de montrer tous ses progrès de la semaine en ski. Faut juste pas se louper et passer entre toutes les portes ! Sébastien et Patrick G. ont eu du travail à piquer le tracé et ils ont assuré pour le chronométrage.

Au souper, quand on est arrivé, on a senti une bonne odeur. On ne peut tout de même pas faire un camp de ski sans avoir de frites ! C'était la fiesta à table !



Après le repas, nous avons terminé de nous déguiser pour la disco. Le thème était les époques, donc il y avait des élèves déguisés en Romains, Egyptiens et des pirates. Ensuite, il y a





eu la remise des prix du slalom. Il y a eu plein de médailles et des prix super. C'était très chouette. A la fin de la remise des prix, les moniteurs et les enseignants nous ont fait une petite danse sur une musique de cow-boys. Et après, on a commencé la boum ! Il y avait des slows, de la musique qui bouge... Les 6H sont allés se coucher vers 21h15, les 7H sont allés vers 21h30 et les 8H vers 22h00. Le vendredi, le réveil est assez intense car après le déjeuner, il faut défaire les lits, boucler les valises et les amener dans la remorque. C'est

après tout ça que nous nous sommes préparés pour la dernière matinée de ski ! C'était cool sauf que la météo n'était pas avec nous : il neigeait et il y avait des gros tas de neige et ce n'était pas facile pour skier.

Pour le retour, les cars sont venus nous chercher sur le parking au pied des télécabines. Les retours en car sont en principe assez calmes : soit on regarde encore un film, soit on fait la sieste.

En revenant sur Fribourg, il neigeait... Il y avait 23 cm de neige ! Il y avait bien plus de neige à Prez et Ponthaux que dans le village de Fiesch. Et ce n'était pas un poisson d'avril !

Nos parents étaient super contents de nous retrouver !!! Le soir, on a bien dormi dans notre lit à la maison. Car à Fiesch, on n'a pas beaucoup dormi...

Nous sommes très contents de cette semaine. Heureusement, on a pu avoir notre camp de ski malgré le Covid!

**Les élèves des classes 6-7-8H de l'Ecole Cap Nord du cercle scolaire Prez-Ponthaux**





# NOCES D'OR POUR LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « ESPÉRANCE » DE PREZ-VERS-NORÉAZ

La société de gymnastique Espérance de Prez-vers-Noréaz a passé le cap des 50 ans d'existence en 2021. Le comité actuel, présidé par Sandra Jolliet, a invité les membres à fêter cet anniversaire, par l'organisation d'une soirée-spectacle. Une joyeuse assemblée, composée d'anciens et d'actuels gymnastes et membres des comités, a eu le plaisir d'apprécier les prestations gymniques des enfants et des jeunes, de déguster un délicieux repas et d'écouter les différentes allocutions. David Bonny, syndic, a relevé le rôle important des sociétés locales et sportives pour la contribution à la bonne santé de la population et à la cohésion villageoise.

L'histoire de la société de gymnastique commence en 1971 grâce à la construction du complexe scolaire et de sa salle de gymnastique, qui a été la première salle de sport de Sarine-Campagne. A cette époque, à part le football, il n'existait pas de sociétés offrant des activités sportives. L'extrait du premier rapport annuel raconte comment la société est née :

« En 1971, le football club Espérance a pris l'initiative de convoquer la population du village à une réunion, en vue de jeter les premières bases pour l'introduction de la gymnastique. Des personnes responsables furent désignées et

c'est ainsi que débutèrent les premières séances de travail. Par la suite, le groupement des dames et la jeunesse nommèrent des représentants ». Le comité provisoire fut formé.

Le plus dur restait à résoudre. Il fallait trouver des moniteurs et monitrices, lesquels ont commencé à se former. Henri Coquoz, premier président, relevait : « C'est ainsi qu'au début, l'on vit affluer à la salle de gym les plus jeunes et moins jeunes villageois. Les premières séances attirèrent sur les rebords des fenêtres toute une pléiade de curieux. Pour faire face aux premières dépenses, le football club a offert les 200.- premiers francs ».

Les 50 ans de vie de la société de gymnastique se sont déroulés avec des hauts et des bas comme en connaissent toutes les sociétés.

Durant ses 25 premières années (1971-1996), la société a connu une magnifique évolution : 23 grandes soirées à thème, de 1975 à 1997, qui étaient connues loin à la ronde.

Développement de la gymnastique artistique féminine, avec des gymnastes ayant évolué au niveau national et international.

Des participations annuelles aux fêtes cantonales de gymnastique, avec les groupes des pupilles et



pupillettes, et des dames, aux fêtes fédérales de gymnastique, à la Gymnastrada au Danemark. Au retour de ces concours, des réceptions étaient organisées pour féliciter les gymnastes qui rapportaient des lauriers et des médailles.

L'organisation de grandes manifestations gymniques à Prez-vers-Noréaz, comme la Fête cantonale de Jeunesse en 1992.

Dès 1980, le volleyball a connu un bel essor, avec l'accès d'une équipe masculine en 2<sup>e</sup> ligue. Ce fort développement mènera à la création d'un

club de volleyball indépendant, devenu « Cap Volley ».

Aujourd'hui, la société de gymnastique est bien présente dans notre commune, avec, chaque année, une augmentation des groupes enfants, des groupes de dames et de jeunes.

Le plus beau cadeau d'anniversaire que vous pouvez offrir à la société de gymnastique, c'est de vous intéresser aux activités proposées, de vous engager, de participer !

### Président-es

**Henri Coquoz : 1971-1982**

**Claudine Perroud : 1982-1992**

**Anne Toffel : 1992-1997**

**Marlyse Guinnard : 1997-2003**

**Daniel Page : 2003-2016**

**Philippe Jolliet : 2016-2018**

**Sandra Jolliet : 2018-2021**





# 33<sup>E</sup> FÊTE DU GIRON DES MUSIQUES DE LA SARINE : REMERCIEMENTS

«Prez'histoire» appartient désormais au passé. Après plus de trois ans de planification, de travail, d'adaptations, de changements, de remise de l'ouvrage sur le métier et d'incertitudes, la 33<sup>e</sup> Fête du Giron des Musiques de la Sarine a bien eu lieu et a été un succès. L'occasion pour le comité d'organisation et la société de musique La Cigonia d'adresser quelques remerciements.

Organiser une fête des musiques n'a, en soi, rien d'une sinécure. Mais s'y atteler en période de pandémie a véritablement relevé de la gageure. Et s'ils ont œuvré d'arrache-pied, bousculés tant et plus par les revirements de situation et autres changements de conditions générés par les vagues successives, le comité d'organisation de la 33<sup>e</sup> Fête du Giron des Musiques de la Sarine et La Cigonia n'auraient jamais pu relever ce défi sans différentes aides et contributions, toutes aussi précieuses qu'indispensables.

Aussi tiennent-ils ici à remercier chaleureusement la Commune et la Paroisse de Prez, le cercle scolaire Cap Nord de Prez-Ponthaux, les propriétaires et exploitants des terrains et locaux mis à disposition, les voisins directs de la place de fête, les sociétés locales, les sponsors – ainsi que les ambassadeurs –, les donateurs et les annonceurs. Sans oublier, bien entendu, la population de la commune de Prez, qui a fait bon accueil à cette manifestation exceptionnelle, et

toutes celles et tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, se sont dévoués pour que cette 33<sup>e</sup> Fête du Giron des Musiques de la Sarine puisse briller de mille feux. En premier lieu, évidemment, les bénévoles, sans qui rien n'aurait pu se faire.

Merci donc à vous toutes et tous de nous avoir aidés à atteindre notre objectif, à savoir faire de « Prez'histoire » – première manifestation d'une telle envergure pour la nouvelle commune de Prez née de la fusion du 1<sup>er</sup> janvier 2020 – une fête aussi rassembleuse que conviviale.





# CHASSE AUX ŒUFS

Mais quel est ce chahut à l'orée de la forêt en ce matin de lundi de Pâques ?

Hé oui, c'est notre lapin Bunny, qui après deux longues années de repos, est à pied d'œuvre... Il faut dire que 1500 œufs à cacher, ce n'est pas de tout repos. Heureusement, l'équipe de bénévoles de la ludothèque est là pour lui porter secours.

Après 3 kg de petits œufs en chocolat distribués, quelques gros câlins et une avalanche de photos, voilà les 310 enfants inscrits qui suivent sagement notre lapin jusqu'au parcours prévu.

Six œufs à trouver par enfant et deux œufs d'or. Il y a du boulot !

Bravo à Noémie et à Nolan pour les œufs d'or.

A leur retour, Bunny s'éclipsera pour un repos bien mérité, alors que nos ludothécaires prennent le relais. Raclettes, crêpes et hot dog apaiseront les estomacs de tous... avec un peu, voire beaucoup de patience pour certains... Il faut dire qu'après deux ans d'absence et ce temps radieux, le monde était au rendez-vous.

Au nom de la Ludothèque les Grelets et des enfants, nous tenons à vous dire un grand MERCI pour votre participation, votre bonne humeur et votre compréhension pour l'attente.

Au plaisir de vous revoir.

**La Ludothèque les Grelets**





# LA BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE D'AVRY A FÊTÉ SES 30 ANS !



## Un peu d'histoire

A l'occasion du 500<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée du canton de Fribourg dans la Confédération helvétique, le Conseil d'Etat fribourgeois reçut un montant substantiel de la Confédération, montant qu'il décida d'attribuer à la culture en soutenant notamment la création de bibliothèques de lecture publique. Pour le district de la Sarine, c'est la commune d'Avry-sur-Matran qui fut désignée pour accueillir une bibliothèque desservant toute la région de Sarine-Ouest.

Le 10 décembre 1991, la Bibliothèque régionale d'Avry fut prête à accueillir ses premiers lecteurs dans les locaux de la protection civile au sein du bâtiment de l'édilité de la commune d'Avry-sur-Matran.

C'est en 2008 que la bibliothèque déménagea dans les locaux actuels du CO de Sarine-Ouest. Depuis, ce magnifique et vaste espace donne à la bibliothèque tous les atouts nécessaires pour en faire un pôle culturel, un lieu où loisirs, formations, découvertes et rencontres cohabitent en toute harmonie autour d'un dénominateur commun : le livre.

## La fête

C'est dans cet esprit que les 8 et 9 octobre 2021 fut célébré le 30<sup>e</sup> anniversaire de la bibliothèque de Sarine-Ouest. Au programme, en ouverture, une partie officielle, agrémentée d'une touche musicale. Ensuite, une partie récréative, avec l'animation d'un karaoké littéraire mettant le public à contribution.

Le programme du samedi s'adressait plus spécialement aux familles, avec au menu plusieurs animations proposées tout au long de la matinée, comme la possibilité de s'essayer à la création artisanale de papier avec l'artiste fribourgeoise Kami, de participer à un CréAtelier animé par Madame Sarah Genoud ou à un théâtre d'impro proposé par la compagnie Ex'Act, formée des comédiens Sarkis Ohanessian et Fausto Borghini.

Ce week-end rempli d'émotions fut une vraie réussite. Le comité d'organisation des 30 ans de la bibliothèque adresse à chacune et à chacun toute sa reconnaissance et sa profonde gratitude.

Et maintenant, le grand livre de la bibliothèque s'ouvre sur un nouveau chapitre... À nous tous de l'écrire !

Vive la Bibliothèque régionale d'Avry !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur  
le site internet : <https://bra.avry.ch/>

# Bibliothèque régionale d'Avry

## Horaires

Mardi 15h-18h  
Mercredi 15h-19h30  
Jeudi 15h-18h  
Vendredi 15h-18h  
Samedi 9h-12h

8 documents  
pour un prêt  
de 1 mois

## Prix

Jusqu'à 16 ans :  
**gratuit**  
Apprentis/étudiants :  
15.-  
Adultes :  
30.-

plus de  
22'000  
documents

Romans  
Large  
vision

## Animations

**gratuites**  
Né pour lire  
Heures du conte  
Ateliers philo  
CréAteliers  
...

Plus d'infos sur  
[bra.avry.ch](http://bra.avry.ch)



Bibliothèque régionale d'Avry  
CO Sarine-Ouest  
Route de Matran 24  
1754 Avry-sur-Matran  
biblioavry@bluewin.ch

## Dates à réserver



### Exposition

Pierre-André PACHE  
du 8 avril au 9 juillet 2022

Vernissage le vendredi 8 avril  
dès 18h45

### Atelier FReBOOKS

Mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022

FReBOOKS =  
e-books, e-audio, e-musique

Atelier pratique en continu  
entre 17h et 19h30

Prenez vos smartphones,  
tablettes, liseuses...



Suivez-nous  
sur



### Horaire été 2022

du 11 au 25 juillet  
Samedi 9h-12h  
Mercredi 15h-19h30

Fermeture estivale  
du 25 juillet au 15 août

dès le 16 août  
reprise de l'horaire habituel



Bibliothèque régionale Avry





**IPSO (Insertion Professionnelle de Sarine-Ouest)** est un programme destiné aux personnes des communes de Sarine-Ouest bénéficiant de l'aide sociale.



Opérationnel depuis le 1er avril 2021, **IPSO** a été sollicité par bon nombre d'entreprises et habitants des communes de Sarine-Ouest. A ce jour, ce sont près d'une **centaine d'interventions** diverses qui ont été assurées par notre service et nous vous en remercions.

Remplacements, renforts d'équipes, travaux extérieurs et intérieurs, nous sommes plus que jamais opérationnels et très bien équipés pour répondre à tous vos besoins. Nous sommes à vos côtés pour faciliter votre quotidien et notamment pour les entretiens extérieurs durant le printemps et l'été (désherbage, petits travaux de peinture, aide à l'aménagement de votre jardin, tonte, réparations de portails ou treillis, nettoyages de propriétés, etc.).



Une visite à domicile suivi d'un devis vous seront proposés et ceci sans engagement. Nous sommes également à même de répondre à vos demandes les plus urgentes...



Vous trouverez les informations relatives à notre service ainsi qu'une liste non exhaustive de travaux et services en suivant ce lien : <https://www.arcos-sarine.ch>

Le tarif appliqué pour les habitants des communes membres d'ARCOS est de 30.-/heure.



**Contact :**  
David Robert, responsable IPSO  
Route de Rosé 49, 1754 Rosé  
079 244 61 13 – [ipso@arcos-sarine.ch](mailto:ipso@arcos-sarine.ch)

# MEMENTO

## Horaires d'ouverture de l'administration communale

Lundi	Fermé	16h00-19h00
Mardi	Fermé	13h30-17h00
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	08h30-11h30	Fermé
Vendredi	Fermé	Fermé



Les veilles de fête, l'administration est fermée une heure plus tôt.

## FERMETURE ESTIVALE

**L'administration sera fermée du vendredi 22 juillet 2022 au lundi 15 août 2022 inclus.**

Les courriers et courriels, ainsi que les dossiers et projets de constructions reçus durant cette période, seront traités **à partir du 16 août 2022.**

Pour les urgences d'ordre technique (ruptures de conduites d'eau, débordements de ruisseaux, chutes d'arbres et présence de cadavres d'animaux sur la route communale), vous pouvez contacter le 074 029 12 41, en procédant comme suit :

- par téléphone : après le message automatique de la centrale d'alarme, veuillez taper votre numéro de téléphone suivi du signe #, un collaborateur de la commune vous recontactera dans les plus brefs délais.
- par sms : indiquez la nature de l'urgence et le numéro de téléphone à contacter. En cas d'inondation, contactez directement les pompiers au 118.



## Déchetteries communales

### Horaires d'ouverture

#### Corserey

Toute l'année

Mercredi 18h30-20h00

Samedi 08h00-10h30

#### Noréaz

De décembre à février

Mercredi 16h30-18h30

Samedi 09h00-11h30

De mars à novembre

Mercredi 16h30-18h30

Samedi 09h00-11h30 / 13h00-15h00

#### Prez-vers-Noréaz

Horaire d'hiver

Lundi 10h00-11h30

Jeudi 16h00-17h00

Samedi 09h00-11h30

Horaire d'été

Lundi 10h00-11h30

Jeudi 18h00-19h00

Samedi 09h00-11h30

**Les déchetteries sont fermées les jours fériés et veilles de fête.**

**Prochaine collecte mobile des déchets spéciaux à Prez-vers-Noréaz**

**Le samedi 4 juin 2022, de 09h30 à 11h30**



La BCF reste ouverte et maintient ses services à Prez.  
Cependant, suite à la baisse de fréquentation,  
les horaires d'ouverture des guichets seront adaptés  
dès le 1<sup>er</sup> juillet 2022.



#### Horaire du service des guichets

Mardi	8h30-12h00	13h30-17h00
Mercredi	8h30-12h00	
Vendredi	8h30-12h00	13h30-17h00

#### Horaire des conseils (sur rendez-vous)

Du lundi au vendredi 7h30-20h00



**Banque Cantonale  
de Fribourg**

simplement ouvert